

L'école d'arbitrage

Dans une compétition de judo, l'arbitre est indispensable au bon déroulement du combat.

Il est là :

- pour valider et qualifier les attaques effectués par les combattants,
- pour faire respecter pendant le combat les règles et les valeurs du judo,
- et de par ses décisions, pour assurer un déroulement harmonieux et dynamique du combat.

De plus, la ceinture noire, dans ses différents grades, impose des connaissances en arbitrage.

Au niveau de la ligue :

La Ligue de Judo de l'Essonne, à laquelle nous sommes affiliés, propose une formation pour devenir Arbitre et Commissaire sportif : c'est **l'école d'arbitrage**.

Chaque année, cette école d'arbitrage comprend 4 séances de 1h30min et organise pour les minimes et pour les cadets les coupes du " jeune arbitre de l'Essonne ". Selon le classement, lors de ces coupes, des stages sont proposés.

En Cadet (14/15 ans) les deux premiers de la coupe du jeune arbitre de l'Essonne sont sélectionnés pour la coupe du jeune arbitre Ile de France.

Ceux qui font un podium en régional sont considérés, dès l'obtention de leur ceinture noire, comme arbitre F1(arbitre régional).

La ligue donne aux meilleurs jeunes arbitres cadets Essonne le titre de " stagiaire F1 " pour pouvoir faire partie de l'équipe des arbitres de la Ligue de Judo de l'Essonne.

Au programme :

- gérer un combat (arbitre)
- assister l'arbitre (juge de coin)
- organiser les combats au sein d'une même poule, chronométrer les combats et afficher le score. (commissaire sportif)
- apprendre les gestes pour communiquer entre arbitres et commissaires sportifs
- apprendre les règlements des combats

Au niveau du club :

Notre objectif est d'inciter les benjamins, minimes et cadets à participer à cette école et aux arbitrages des compétitions et tournois organisés en Essonne.

Lors des cours, les judokas s'entraînent à organiser et gérer des combats sous la direction de leurs professeurs.

Pour en savoir plus : <http://www.ffjudo.com/arbitrage/>